



La Ville de Saran recherche
pour son École de Musique

Un.e Assistant.e
d'Enseignement Artistique
Formation Musicale

(4h/semaine à compter du 1^{er} septembre 2026)

SARAN, commune de 17 300 habitants (5eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Au sein du Pôle culturel de la ville, venez rejoindre l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD) : forte d'une équipe de 24 professeurs qui accompagnent près de 400 élèves, elle se distingue en musique par son enseignement mêlant classique et musiques actuelles ; en danse, l'enseignement dispensé est axé autour des trois esthétiques (classique, contemporaine et jazz).

Rejoindre l'École Municipale de Musique et de Danse, c'est...

Enseigner la musique avec passion, accompagner chaque élève dans sa pratique artistique et faire vivre un projet d'établissement dynamique et créatif.

Missions principales :

Enseignement et accompagnement pédagogique

- Assurer l'enseignement de la formation musicale et initiation pour les élèves en cycle non diplômant.
- Adapter les contenus pédagogiques aux publics (adolescents, adultes)
- Installer un cadre bienveillant et propice aux apprentissages
- Suivre la progression des élèves et assurer le lien avec les familles
- Participer à l'évaluation des élèves

Projets artistiques et vie de l'établissement

- Concevoir et porter des projets pédagogiques et artistiques (concerts, spectacles, ateliers...)
- Participer activement à la dynamique collective de l'établissement
- Contribuer aux temps forts : auditions, portes ouvertes, événements culturels

Organisation et suivi administratif

- Tenir à jour les présences et évaluations des élèves
- Veiller au respect du règlement de l'établissement
- Assurer le bon usage des locaux et du matériel pédagogique
- Participer aux réunions pédagogiques et temps de concertation

Compétences requises :

- Diplômes – Formation – Concours :

- Diplôme d'État (ou équivalent / VAE)
- Concours d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 1^{ère} ou 2nde classe (souhaité)

- Compétences techniques :

- Maîtrise de la pédagogie musicale et ouverture aux différentes méthodes
- Appétence pour les projets artistiques transversaux
- Culture musicale ouverte (classique, musiques actuelles...)
- Utilisation des outils numériques liés à l'enseignement

- Compétences relationnelles :

- Sens du collectif et du travail en équipe
- Capacité d'adaptation aux différents publics
- Organisation, anticipation et fiabilité
- sens du service public et goût pour la transmission

Contraintes spécifiques du poste :

- Disponibilité durant toute la période scolaire
- Horaires organisés selon la disponibilité des élèves, les autres cours suivis, et adaptés aux possibles contraintes de salles
- Disponibilité le soir ou le week-end pour l'organisation des manifestations, stages, sorties...
- Ponctualité

Conditions de recrutement :

Rémunération statutaire (4800 à 7400 € bruts annuels) Régime indemnitaire mensuel 156 € brut ETP + 13ème mois au prorata du temps de présence + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles et prévoyances labellisées + Forfait Mobilité Durable

POSTE OUVERT AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.

Adresser lettre de motivation + CV **avant le 05/06/2026** à Monsieur le Maire –
Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX. -
ou par mail : recrutement@ville-saran.fr

Renseignements : Mme Aurélie HUME - 02 38 80 35 19
emmd@ville-saran.fr

